World Bank

Partenariat Multilatéral Africain (JAP)
Institut Africain de Développement (IMA)

Un partenariat entre la Banque africaine de développement, le Fonds monétaire international, la Banque mondiale et la Facilité Africaine de l'Eau

Séminaire sur les instruments de mise en œuvre de la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE) au niveau national et des bassins/aquifères transfrontaliers

Yaoundé / Cameroun, du 13 au 17 Décembre 2010
Document provisoire

1. Titre du séminaire

Séminaire sur les instruments de mise en œuvre de la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE) au niveau national et des bassins/aquifères transfrontaliers.

2. Contexte et justification du séminaire

2.1. Dans le cadre de sa mission de renforcement des capacités des acteurs de développement en Afrique, l'Institut Africain de Développement (EADI) et le Partenariat Multilatéral Africain (JAP) organisent chaque année des sessions de formation couvrant des domaines variés de la vie économique et abordant des préoccupations et problèmes majeurs auxquels le continent africain est confronté. Le programme de formation de cette année prévoit l'organisation du 13 au 17 Décembre 2010, à Yaoundé/Cameroun d'un séminaire sur la Gestion Intégrée des Ressources en Eau, axé sur le développement des instruments de mise en œuvre de la GIRE au niveau national et des bassins et aquifères transfrontaliers. Ce séminaire sera organisé en collaboration avec le Département Eau et Assainissement (OWAS) et la Facilité Africaine de l'Eau (FAE) de la Banque Africaine de Développement (BAD).

2.2. La Communauté internationale a adopté en 2000 les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) et s'est fixé comme but de les réaliser d'ici 2015. Sur les huit OMD, sept ont des relations directes ou indirectes avec la gestion des ressources en eau. La volonté d'améliorer le cadre de gestion et de mise en valeur des ressources en eau s'est encore manifestée en 2002 au cours du le Sommet Mondial de Johannesburg dont l'une des recommandations invite tous les pays « à élaborer des plans d'action de GIRE et d'efficacité de l'eau d'ici 2005 ».

2.3. Cet élan général a été accompagné en Afrique par l'adoption en Avril 2000 de la « Politique de la BAD en matière de GIRE » dont le but est de s'assurer que les activités financées par la Banque dans le secteur de l'eau adoptent les principes de l'approche

intégrée de gestion des ressources en eau. Le choix de cette approche se justifie entre autre par les faits suivants :

- Le continent africain dispose de ressources en eau renouvelables relativement abondantes[1], cependant les prélèvements totaux annuels ne représentent que 5,5 % des ressources dont 86 % sont consacrés à l'agriculture (FAO-Aquastat 2005). La capacité totale des barrages n'est que de 798 km^3, soit moins de 1000 m^3 par habitant. En 2002, la superficie cultivée ne représentait que 7% de la superficie totale du continent et la superficie équipée pour l'irrigation ne représentait que 6,5% de la superficie totale cultivée.
- Les ressources en eau du continent se caractérisent par l'existence de plusieurs bassins et aquifères transfrontaliers. On y compte environ 80 fleuves et lacs internationaux et près de 40 aquifères transfrontaliers, soit près du tiers des plus grands bassins hydrographiques internationaux. Cette situation constitue un atout majeur pour le renforcement de la coopération et l'intégration économique régionale, notamment par une mise en valeur concertée des ressources en eau à travers le développement des infrastructures hydrauliques transfrontalières.
- Les prévisions établies par le PNUD dans le rapport « Global Environment Outlook-GEO 4 » publié en 2007 montrent que 25 pays africains devraient, d'ici 2025, connaître de tensions et stress hydriques importants. En effet, la disponibilité des ressources en eau dans certaines parties du continent ne cesse de diminuer en raison des effets conjugués des prélèvements excessifs, de la diminution des précipitations et d'une évaporation accrue due au réchauffement de la planète. Aussi, le secteur de l'eau qui est censé subvenir à des besoins sociaux, environnementaux et économiques fait face à une pénurie croissante de l'eau exacerbée par l'explosion démographique et l'urbanisation, la mauvaise affectation des ressources, la dégradation de l'environnement et la mauvaise gestion des ressources en eau.

2.4. Bien que des progrès significatifs aient été accomplis en Afrique en matière de GIRE, le bilan établi par UN Water en mai 2008 dans le cadre de la préparation de la 16ème session de la Commission des Nations-Unies pour le Développement Durable (CSD-16) sur les processus en cours dans les pays a permis d'identifier les faiblesses des pays et des organismes de bassin et de proposer en conséquence des actions à mener dans le futur. En ce qui concerne les pays africains pour lesquels des comparaisons ont été établies entre les résultats des enquêtes du Global Water Partnership (GWP) et de UN Water, le pourcentage des pays ayant adopté des plans d'action de GIRE et qui en assurent la mise en œuvre est passé de 25% à 38%. Cependant, dans la majorité de ces pays et dans les bassins hydrographiques et aquifères transfrontaliers, la mise en œuvre de la GIRE s'appuie sur des instruments peu adaptés ou partiellement développés.

2.5. Face à cette situation, des recommandations suivantes furent formulées :

i. Les pays les moins avancés en matière de GIRE doivent accorder une priorité à cette question en développant des plans d'action de GIRE et d'efficacité de l'eau ;
ii. Les pays qui en disposent déjà doivent accorder une priorité à leur mise en œuvre, notamment par le développement les instruments appropriés ;

[1] Source FAO-Aquastat 2005 : Les ressources en eau renouvelables de l'Afrique sont évaluées à 3 931 km^3, soit moins de 9% des ressources en eau renouvelables mondiales et 4 530 m^3/habitant/an.

iii. Les pays doivent développer des feuilles de route et des stratégies de financement pour la mise en œuvre de leurs plans d'action, avec l'appui des donateurs internationaux ;

iv. Les expériences acquises en matière de GIRE au niveau des pays et des bassins transfrontaliers doivent être évaluées, suivies et partagées à travers un mécanisme global de coordination.

2.6. Par ailleurs, les premières leçons tirées des projets de GIRE mis en œuvre avec l'appui de la FAE montrent que des efforts importants doivent encore être déployés afin de renforcer les capacités des pays suffisamment avancés en matière de GIRE (Cas du Burkina Faso, du Sénégal, de la Tunisie, du Maroc…), particulièrement en ce qui concerne le développement et l'utilisation des instruments de GIRE. Parallèlement à ces efforts, des actions significatives doivent être déployées en direction des pays (y compris les pays en situation de post-conflit) qui n'ont pas initié ou parachever leurs processus de GIRE (Cas de la R.D.Congo, du Congo, de Sao Tomé et Principe, du Togo et de la Côte d'Ivoire, du Cameroun…

2.7. La nécessité de redoubler les efforts en matière de GIRE a été réaffirmée par les Chefs d'Etats et de Gouvernement de l'Union Africaine lors du sommet de l'Union Africaine tenu en juillet 2008 à Sharm El Sheik en Egypte. Les engagements pris dans ce cadre sont les suivants : i) **Aborder** les questions de l'utilisation de l'eau dans l'agriculture pour la sécurité alimentaire conformément à la Déclaration et aux conclusions ministérielles de la première Semaine africaine de l'eau et ii) **Garantir** l'utilisation équitable et durable des ressources en eau nationales et partagées en Afrique, et promouvoir leurs gestions intégrées et leurs développements.

2.8. Le présent séminaire est donc une des réponses de la BAD aux engagements des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'UA.

3. Objectifs

3.1. L'objectif global du séminaire est d'améliorer le cadre de gestion et de mise en valeur des ressources en eau au niveau des pays et des bassins hydrographiques/aquifères transfrontaliers africains, notamment par le renforcement des capacités des décideurs politiques, des cadres des administrations en charge de la gestion des ressources en eau et acteurs clés du développement intervenant dans le secteur de l'eau.

2.3. Les objectifs spécifiques visés par le séminaire sont les suivants :

- Présenter les principaux instruments de mise en œuvre de la GIRE au niveau des pays et des bassins hydrographiques/aquifères transfrontaliers (évaluation des ressources en eau, amélioration de l'état des connaissances et mise en place d'un systèmes d'information sur l'eau, allocation des ressources en eau et résolution des conflits, instruments financiers et économiques, gestion de la demande en eau, régulation, réglementation et contrôles) ;
- Présenter les modalités de prise en compte des effets du changement climatique sur les ressources ;
- Partager des expériences sur le développement des instruments de GIRE dans les pays et les bassins hydrographiques/aquifères transfrontaliers africains ;

- Procéder à la revue des progrès accomplis aux niveaux national, régional et des bassins hydrographiques/aquifères transfrontaliers africains dans l'utilisation des instruments de GIRE ;

3. Contenu du séminaire

La durée du séminaire est de 5 jours, du 13 au 17 Décembre 2010. Les travaux se dérouleront en français et seront organisés en six sessions suivies de discussions.

Session introductive

Cette session sera consacrée à la présentation des objectifs du séminaire et du contexte général de l'Afrique en matière de gestion des ressources en eau :

i. La GIRE et le développement du secteur de l'eau en Afrique (*AMCOW*)
ii. Point sur la mise en œuvre de la GIRE en Afrique (*GWP)*
iii. Actions de la BAD et de la FAE en matière de GIRE (OWAS/FAE)

Session 1 : Instruments d'évaluation et d'allocation des ressources

Cette session sera consacrée à la présentation des communications sur les principaux instruments d'évaluation et d'allocation des ressources en eau :

i. Importance de l'évaluation des ressources en eau : Organisation et gestion des réseaux de mesures : *(Centre AGRHYMET*)
ii. Instruments de gestion de la demande : Modèles d'allocation des ressources : (*Expert International*)
iii. Evaluation de l'Impact Environnemental et gestion des risques : (*ONEC/OSAN/CMFO)*
iv. Expériences des pays et des organismes de bassin en matière d'évaluation et d'allocation des ressources : Cas du Maroc, du Mali et de l'OMVS (*Représentants du Mali et de l'OMVS)*

Session 2 : Instruments de communication, d'information et de participation des parties prenantes

La session sera consacrée à la présentation des principaux instruments de communication, d'information et de gestion des conflits :

i. Les Systèmes Nationaux d'Information sur l'Eau : Organisation et modalités de gestion *(SEMIDE)*
ii. Les Observatoires de l'eau/Environnement des bassins : Cas de l'Autorité du Bassin du Niger *(ABN)*
iii. Instruments de prévention et de gestion des conflits *(PCCP-UNESCO/IHE)*
iv. Les plateformes de concertation des acteurs de l'eau : Cas du bassin de la Gambie et de l'Aquifère de Sahara Septentrional *(OMVG et OSS)*

Session 3 : Instruments politiques et juridiques

Le but principal de cette session est de présenter aux participants les principaux instruments politiques et juridiques utilisables au niveau national, régional et des bassins/aquifères transfrontaliers.

i. Place de la GIRE dans les politiques nationales de l'eau : Cas du Burkina Faso et du Benin *(Représentant du Burkina Faso et du Benin)*
ii. Les politiques régionales de l'eau : Contenu, modalités de mise en œuvre et d'harmonisation avec les politiques nationales, interaction avec les stratégies de développement économique des pays *(CEEAC et CEDEAO)*
iii. Les Lois sur l'eau : Objectifs, contenu et modalités d'application : *(Représentant du Sénégal)*
iv. Importance des visions partagées et des chartes de l'eau : Impact sur les politiques nationales de l'eau : Cas de l'ABN *(ABN)*
v. Mise en œuvre des cadres/protocoles de gestion des eaux partagées : Cas du bassin du Congo *(CICOS)*

Session 4: Instruments économiques et financiers

Les présentations suivantes portant sur les instruments économiques et financiers seront effectuées :

i. Valeur de l'eau pour la croissance et le développement économique et instruments financiers de la GIRE : *(Expert international)*
ii. Les instruments de financement de la GIRE au niveau national : Cas du Maroc)
iii. Les instruments de financement de la GIRE au niveau des bassins hydrographiques : Cas de l'OMVS *(OMVS)*

Session 5 : Travaux de groupes

Les sessions sur les instruments de GIRE seront ponctuées par des travaux de groupes au cours desquels les questions suivantes seront examinées :

- Groupe 1 : Comment procéder pour harmoniser les politiques régionales et nationales de l'eau ?
- Groupe 2 : Comment financer la GIRE au niveau des pays, des régions et des bassins/aquifères transfrontaliers?
- Groupe 3 : Quels rôle confiés aux plateformes d'acteurs du secteur de l'eau dans la mise en œuvre de la GIRE au niveau des pays, des régions et des bassins/aquifères transfrontaliers ?

Session 6 : Utilisation des nouvelles technologies, recherche et formation

La dernière session sera consacrée à l'examen des possibilités d'utilisation des nouvelles technologies, la recherche et la formation pour la mise en œuvre de la GIRE. Les communications suivantes seront présentées à cet effet :

i. Utilisation des images satellites et de la télédétection pour la gestion des ressources en eau *(TIGER/OSS*)
ii. Importance de la recherche et de la formation pour la mise en œuvre de la GIRE *(2IE)*

La session de conclusion

Elle sera consacrée à la présentation et la discussion de la synthèse générale des travaux, la formulation des recommandations et à l'identification des étapes et des actions futures à entreprendre.

4. Participants

Le séminaire connaitra la participation de 47 Experts provenant i) des pays africains, suffisamment engagés dans le processus de GIRE, qui ont déjà élaboré et testé des instruments de GIRE, ii) des pays africains peu engagés dans le processus de GIRE pour diverses raisons (conflits, faible volonté politique, manque de moyens financiers…), iii) des organisations internationales de facilitation (GWP, UICN), iv) des organisations économiques régionales (CEEAC, CEDEAO) , v) des organismes de bassin (ABN, CBLT, CICOS, OMVG, OMVS) ainsi que des institutions scientifiques et techniques (2iE, OSS, AGRHYMET).

La liste indicative des participants est jointe en annexe 1.

Annexe 1 : Liste indicative des participants

N°	Nom de l'organisation / pays	Nombre de participants	
	Pays africains	**Pris en charge par IMA**	**Self sponsor**
	Afrique centrale		
1	Cameroun	2	
2	Centrafrique	2	
3	Congo	2	
4	Tchad	2	
5	Rép. Dem. du Congo	1	
	Afrique de l'est		
7	Burundi	2	
8	Djibouti	1	
	Afrique de l'ouest		
9	Benin	2	
10	Côte d'Ivoire	1	
12	Burkina Faso	2	
13	Mali	2	
15	Sénégal	2	
16	Togo	2	
	Afrique du nord		
17	Maroc	1	
18	Tunisie	1	
19	Mauritanie	2	
	Organisations économiques régionales		
22	CEDEAO	1	
24	CEEAC	1	
	Autres organismes et institutions régionaux		
	ABN	1	
	CBLT	1	
	CICOS	1	
	OMVS	1	
	OMVG	1	
27	AMCOW	1	
28	2IE	1	
29	AGRHYMET	1	
30	OSS	1	
	UNESCO		1
31	Global Water Partnership Afrique Centrale	1	
33	Union Mondiale pour la Nature (UICN)	1	
	Banque Africaine de Développement (OWAS/AWF, CMFO, ONEC, OSAN, EADI)		6
	Total	**40**	**7**
		47	

World Bank

Partenariat Multilatéral Africain (JAP)
Institut Multilatéral d'Afrique (IMA)

Un partenariat entre la Banque africaine de développement, le Fonds monétaire international, la Banque mondiale et la Facilité Africaine de l'Eau

En collaboration avec la FAE

Séminaire sur les Instruments de la Gestion Intégrée des Ressources en Eau

Tunis, Tunisie, du 06 au 10 Décembre 2010

Programme provisoire

Lundi 06 décembre 2010

8h00 – 9h00	**Enregistrement des participants**
9h00 – 09h45	**Séance d'ouverture - Mots introductifs :** • Représentant du Directeur, Institut Multilatéral d'Afrique • Représentant du Chef d'Unité, Institut Africain de Développement • Représentant du Directeur, Département Eau et Assainissement et de la Facilité Africaine de l'Eau / Banque Africaine de Développement • Représentant de la BAD au Cameroun • Représentant du Ministère de l'Energie et de l'Eau du Cameroun
09h45 – 10h30	*Pause café*
10h30-13h00	**Session introductive :** 1. Présentation du programme (10') *Facilitateur* 2. Présentation des participants (30') *Participants* 3. La GIRE et le développement du secteur de l'eau en Afrique (20') - *(AMCOW)* 4. Point sur la mise en œuvre de la GIRE en Afrique (30') - *(Secrétariat GWP)* 5. Actions de la BAD et de la FAE en matière de GIRE (30') - *(OWAS/FAE)* Discussions (30')
13h00 – 14h00	Déjeuner

14h00 – 16h00	**Session 1 : Instruments d'évaluation et d'allocation des ressources** 1. Importance de l'évaluation des ressources en eau : Organisation et gestion des réseaux de mesures (20') - *Centre AGRHYMET* 2. Instruments de gestion de la demande : Modèles d'allocation des ressources (20') *Expert International* 3. Evaluation de l'Impact Environnemental et gestion des risques (20') - *ONEC/OSAN/CMFO* 4. Expériences des pays et des organismes de bassin en matière d'évaluation et d'allocation des ressources : Cas du Mali et de l'OMVS (30') *Représentant Mali et OMVS* Discussion (30')
16h00 – 16h30	*Pause café*
16h30 – 17h30	**Session 2 : Instruments de communication et d'information** 1. Les Systèmes nationaux d'Information sur l'Eau : Organisation et modalités de gestion – Expérience du SEMIDE (15') - *(SEMIDE)* 2. Les observatoires de l'eau / environnement des bassins : cas de l'ABN (15') – *(ABN)* 3. Les plateformes de concertation des acteurs de l'eau : Cas du bassin de la Gambie et de l'OSS–(15') - OMVG et OSS Discussion (15')

Mardi 07 décembre 2010

08h30 – 10h30	**Session 3 : Instruments politiques et juridiques** 1. Place de la GIRE dans les politiques nationales de l'eau : Cas du Burkina Faso (30') – *(Représentant du Burkina Faso et du Benin)* 2. Les Politiques régionales de l'eau : Contenu, modalités de mise en œuvre et d'harmonisation avec les politiques nationales : Cas de la CEEAC et de la CEDEAO - (30')- *(CEEAC et CEDEAO)* Discussion (30')
10h30–11h00	*Pause café*
11h00 – 13h00	**Session 3 (Suite) : Instruments politiques et juridiques** 3. La Loi sur l'eau : Objectifs, contenu et modalités d'application (30') : Cas du Sénégal– *(Représentant du Sénégal)* 4. Importance des Visions partagées et des chartes de l'eau : Cas du bassin du Niger et du Lac Tchad (30') - *(ABN)* 5. Mise en œuvre des cadres/protocoles de gestion des eaux partagées : Cas du bassin du Congo (30') – *(CICOS)* Discussion (30')
13h00 – 14h00	Déjeuner

14h00 – 16h00	**Session 4: Instruments économiques et financiers** 1. Valeur de l'eau pour la croissance et le développement économique et instruments financiers de la GIRE (30') : *(Expert international)* 2. Les instruments de financement de la GIRE au niveau national : Cas du Maroc (30') – *(Représentant du Maroc)* 3. Les instruments de financement de la GIRE au niveau des bassins : Cas de l'OMVS (30') – *(Représentant OMVS)* Discussions (30')
16h00 – 16h20	*Pause café – Hall 2ème étage*
16h20 – 17h30	**Session 5 : Travaux de groupe : Instruments de GIRE** Groupe 1 : Comment harmoniser les politiques régionales et nationales de l'eau ? Groupe 2 : Comment financer la GIRE au niveau des pays, des régions et des bassins/aquifères transfrontaliers ? Groupe 3 : Quels rôles confiés aux plateformes d'acteurs du secteur de l'eau dans la mise en œuvre de la GIRE au niveau des pays, des régions et des bassins ?
Mercredi 08 décembre 2010	
08h30 – 10h30	**Session 5 : Travaux de groupe (Suite): Instruments de GIRE** Groupe 1 : Harmonisation des politiques régionales et nationales de l'eau Groupe 2 : Instruments prioritaires de GIRE Groupe 3 : Modalités d'implication des acteurs clés dans la mise en œuvre des politiques nationales et régionales de l'eau
10h30 – 11h00	*Pause café, hall 2ème étage*
11h00 – 13h00	**Session 5 : Travaux de groupe (Suite) : Instruments de GIRE** Photo de Groupe
13h00 – 14h30	Déjeuner
14h00 – 17h30	**Visite de terrain**
Jeudi 09 décembre 2010	
08h30 – 10H00	**Session 5 (Suite et fin) : Travaux de groupe (Suite): Instruments de GIRE** Restitution des conclusions des travaux de groupe et discussions
10H00-10H30	*Pause café*
10H30 – 12H30	**Session 6 : Utilisation des nouvelles technologies, recherche et formation** 1. Importance des images satellites et de la télédétection pour la gestion des ressources en eau (30') – (TIGER) 2. Utilisation de la télédétection pour la gestion des aquifères transfrontaliers : Cas du Projet Géoaquifer (30') – (*OSS)*

	3. Importance de la recherche pour le développement de la GIRE (30) – *(2IE)*
	Discussions : 30’
12h30 - 13h00	Echanges avec la FAE/BAD
13h00 – 14h00	Déjeuner
14h00 – 16h00	Echanges avec la FAE/BAD
16h00 – 16h20	*Pause café*
16h20 – 17h30	Echanges avec la FAE/BAD

Vendredi 10 décembre 2010

9h00 – 10h30	**Session de conclusion**
	Synthèse générale et recommandations
10h30 – 11h00	*Pause café*
11h00 – 12h00	Etapes futures
12h00 – 13h00	**Séance de clôture*:*** • Présentation des conclusions et recommandations du séminaire • Mot du Représentant de la BAD au Cameroun • Discours de clôture du Représentant du Ministère de l’Energie et de l’Eau du Cameroun **Fin des travaux**
13h00 – 14h00	Déjeuner